



# Le CCAS de la Ville de Saint-Flour

## Recrute pour sa structure multi-accueil (43 places)

### Un.e Directeur.ice

Ville de 7 127 habitants – Sous-Préfecture du Cantal  
Proximité A75 à 1h de Clermont-Ferrand et 2h30 de Montpellier

Catégorie A Cadre d'emplois des puéricultrices ou éducatrices de jeunes enfants  
Temps complet en remplacement d'une demande de disponibilité de la directrice actuelle

Vous pilotez l'établissement d'accueil des jeunes enfants, selon les moyens humains et budgétaires mis à disposition, tout en garantissant les conditions réglementaires d'encadrement, de sécurité physique et de bien-être de l'équipe, des enfants et des familles, en coordination avec le Directeur du CCAS

#### Missions :

- ✓ Concevoir, animer et mettre en œuvre le projet d'établissement de la structure
- ✓ Garantir le bien-être et la sécurité des enfants accueillis, veille à la bonne adaptation des enfants et au respect de leurs besoins
- ✓ Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux
- ✓ Encadrer et piloter l'équipe pluridisciplinaire placée sous votre autorité
- ✓ Assurer la bonne gestion des moyens financiers mis à la disposition
- ✓ Développer, animer et promouvoir des partenariats

#### Profil :

- ✓ Titulaire du DE de puéricultrice ou d'éducatrice de jeunes enfants et justifiant de trois ans d'expérience professionnelle.
- ✓ Expérience de management réussie dans un poste de niveau équivalent, vous permettant de soutenir les positions définies par le Conseil d'Administration.
- ✓ Maîtrise de l'environnement institutionnel du secteur de la petite enfance.
- ✓ Forte autonomie pour le fonctionnement et l'organisation de la structure ou du service
- ✓ Ecoute, rigueur et capacité à fédérer une équipe, sens des relations humaines
- ✓ Sens du service public et de l'intérêt général.
- ✓ Bonne connaissance de la réglementation notamment en sécurité.

#### Statut

Remplacement 1 an renouvelable avec possibilité de pérennisation le cas échéant  
Rémunération : grille indiciaire de la FPT + régime indemnitaire + chèques de table + CNAS - C.O.S

Renseignements auprès du Directeur du CCAS :  
Monsieur Patrice SOLIER : 04.71.60.66.93.

**Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

Adresser CV + lettre de motivation **avant le 10 octobre 2021**  
Monsieur le Vice-Président du CCAS  
14 avenue de Besserette  
15100 SAINT-FLOUR  
[ccas@saint-flour.net](mailto:ccas@saint-flour.net)